

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 9 (1918)

Artikel: La Confédération et l'école en 1917
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Confédération et l'Ecole en 1917¹.

La guerre a amené la suppression temporaire des *examens pédagogiques des recrues*.

Les *cours militaires préparatoires* ont été fortement entravés par la mobilisation de l'armée active. Néanmoins les cours de gymnastique ont réuni en 1916 20 274 élèves et les exercices de tir 9123 participants.

Les *corps de cadets* subventionnés par la Confédération sont au nombre de 46, avec 7127 jeunes soldats.

La *carte murale de la Suisse*, éditée en 1902 par la Confédération, a trouvé jusqu'à présent 4756 acquéreurs. — 10 956 exemplaires ont été livrés gratuitement aux écoles.

Pour réaliser une plus forte organisation des personnes qui s'intéressent aux *enfants faibles d'esprit*, une réunion tenue à Brougg, le 25 juin 1917, a décidé la fusion de la « Conférence suisse pour l'éducation et la protection des faibles d'esprit » et l'« Union suisse des maîtres et maîtresses de faibles d'esprit ». L'association nouvelle portera désormais le nom de « Société suisse pour l'éducation et la protection des faibles d'esprit ».

Cette société compte déjà plus de 250 membres. Elle s'est donnée pour buts : La formation de bons maîtres pour arriérés ou anor-

¹ Nous ne donnerons pas cette année, faute de place, les renseignements statistiques sur : 1° l'Ecole polytechnique fédérale ; 2° les examens fédéraux de maturité ; 3° Les subventions fédérales aux écoles primaires, aux écoles professionnelles, aux expositions scolaires permanentes ; 4° le nombre des écoles, des élèves, des maîtres des écoles primaires, secondaires et supérieures de chaque canton ; 5° Les dépenses totales faites par les communes, les cantons et la Confédération pour l'Instruction publique ; 6° Les écoles privées. — Toutes ces données se trouvent dans l'Annuaire de 1917. Elles varient d'ailleurs très peu d'une année à l'autre.

Pour cette année, nous nous contenterons de mentionner brièvement quelques faits.

maux. La préparation de moyens spéciaux d'enseignement. L'amélioration du sort des enfants faibles d'esprit.

Pour orienter le public, la société a fait paraître une étude de F. Hasenfratz, directeur d'institution à Frauenfeld : « Die Fürsorge für die anormale Jugend in der Schweiz ».

Des places sont réservées à des Suisses dans quelques *instituts scientifiques de l'étranger* : M. le Dr Adolf Näf, de Zurich, a travaillé à la station de Naples à une étude sur les céphalopodes, qui a été imprimée. — Une autre étude du professeur Dr Baltzer, sur les vers étoilés du golfe de Naples, est à l'impression.

Les circonstances actuelles n'ont pas permis à des Suisses de se rendre à la station de Roskoff, placée sous la direction de l'Université de Paris, ni à l'institut Marey, à Boulogne-sur-Mer.

Les deux places de l'institut Mosso, au Col d'Olen, n'ont pas été occupées.

Un crédit de 8000 francs est prévu au budget fédéral pour encourager *l'art musical*. La société des musiciens suisses a obtenu une subvention de 6000 fr. ; la société suisse de pédagogie musicale 500 fr. — La société suisse des instituteurs a renoncé à une subvention.

Conférence suisse des Chefs des Départements de l'Instruction publique.

Elle s'est réunie trois fois en 1916. Dans les séances extraordinaires du 6 avril et du 30-31 mai, elle a étudié la question de l'éducation nationale. Le résultat de ses délibérations a été communiqué à la presse par les soins du Département fédéral de l'Intérieur.

Dans sa séance ordinaire du 13 septembre, à Sion, la Conférence s'est occupée, entre autres, de l'Atlas suisse des écoles, de la formation d'institutrices privées pour l'étranger, des dangers que présentent pour la jeunesse les distributeurs automatiques des gares.

Conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande.

Elle a siégé à Champéry, les 5 et 6 juin 1918. — Voici les principaux objets qui furent examinés : Le « Glossaire des patois romands », dont le budget pour 1919 a été établi. — Le « Cours de langue », dont le deuxième volume vient d'être distribué aux écoles des cantons de Berne, Neuchâtel, Valais, Vaud et Genève.

La commission à laquelle la Conférence avait confié l'élaboration de ce manuel a été chargée de préparer encore une brochure renfermant quelques conseils et directions sur l'emploi de ce nouveau moyen d'enseignement. Cette brochure sera remise gratuitement à tous les membres du corps enseignant qui font usage du cours de langue.

La Commission du cours de langue a aussi été priée d'étudier la question d'un livre de lecture destiné aux écoles primaires des cantons romands.

Les cantons romands ont déjà souscrit 50 000 exemplaires du recueil de chants populaires, publié par les soins de la Conférence.

Vu les difficultés actuelles, la Conférence n'a pas cru devoir assurer elle-même la publication d'un « manuel de lecture pour enfants anormaux ». Le Département de l'Instruction publique de Genève verra s'il peut prendre sous son patronnage l'impression et la diffusion du travail intéressant présenté à la Conférence.

La Conférence a enfin tranché plusieurs questions relatives à l'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse. (Voir l'avant-propos de M. Rosier, aux premières pages de ce volume.)
